**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 79 (1952)

**Heft:** 12

**Artikel:** Mots croisés : résultats du concours de juillet

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-228333

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### MUSEE DE LA VIE VAUDOISE

Dans son numéro du 15 juin, la Rédaction du Conteur a transmis l'idée émise par M. Chevalley pour la création de ce musée. Le premier don annoncé est celui de M. Perriraz, à Montblesson, qui nous offre un rouet; nous le citons comme premier donateur en le remerciant pour son aimable geste.

A l'avenir, les donateurs voudront bien avoir l'amabilité d'écrire directement à M. Jacques Chevalley, avenue de Menthon 19, à Lausanne.

C'est lui qui sera l'organisateur de ce musée, et il commencera son travail dès que nous aurons trouvé un local.

M. Chevalley entreprend cette tâche en qualité de patoisan et veut que son travail soit considéré comme une des activités de notre Association des patoisans vaudois. C'est pourquoi tous ces objets seront désigné par leur nom patois (avec traduction française quand elle existe) accompagné du nom du donateur.

Nous remercions M. Chevalley pour sa belle et généreuse entreprise qui sera, dans peu d'années si tout va bien, un bel élément d'instruction pour tous et particulièrement pour les enfants qui ne peuvent pas se faire une idée de ce qu'était la vie vaudoise il y a un demi-siècle, puisqu'ils sont nés dans la période de l'électricité et de la mécanisation.

Nous rappelons qu'on introduira dans ce musée les objets et outils, même les plus modestes, qui se rapportent aux métiers, aux travaux de la montagne, de la campagne et de la vigne, aux coutumes; objets qui ne sont plus en usage actuellement.

> Henri Kissling, président des patoisans.

# MOTS CROISÉS

## Résultats du concours de juillet

Hélas! trois fois hélas, comme vous avez raison Mme Matter-Estoppey et comme vous nous répondez gentiment dans vos vers: Peu nous chaut, cher Monsieur, que l'on nous

[tarabuste, Que l'on mette au défi nos modestes cerveaux, Nous retrouvons toujours un zèle tout nouveau, Mais, de grâce, surtout que la grille soit juste!

Et tout ça pour une case noire mal placée! Mille excuses!

Mais vous avez raison Mme Capt, dans vos définitions le mot « êtres » aurait dû avoir un s à la fin (l'aître, les êtres, du latin Atrium désignant chez les Romains une cour intérieure, une grande pièce d'entrée).

Dans la désignation de nos gagnants nous avons tenu compte de leurs hésitations compréhensibles.

Sont élus:

M. Alfred Magnin, Montreux.
M. Jacques Faucherre, Moudon.
Perette, Juste-Olivier, Lausanne.
M. Conod, Rolle-Gare.
Mme Marie Conod, Villars-sous-Yens.
Mme H.-J. Hofer, Oron-la-Ville.
Mme Louis Glardon de Riaz, Vallorbe.
Mlle A. Amiguet, Chesières s. Ollon.

Douze abonnements transmissibles récompen seront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août 1952, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

